

Paludisme, Malaria - CHUV



Mise à jour
24/11/2017

Autres dénominations
Plasmodium
Malaria

Informations relatives à
CHUV / Endoscopie

Epidémiologie

Agent infectieux

Plasmodium falciparum, P.vivax, P. ovale, P. malariae, P. knowlesi

Réservoir

Homme

Mode de transmission



par piqûre d'un moustique anophèle femelle infecté

Période d'incubation



P. falciparum: 9 à 14 jours



P. vivax et *P. ovale*: 12 et 18 jours, parfois plusieurs mois (*P. vivax*)



P. malariae: 18 à 40 jours

Durée d'infectiosité

Pas de transmission interhumaine. Le plasmodium peut être transmis par transfusion ou par des aiguilles souillées (anecdotique)

Prise en charge du cas positif/suspect

Précautions Standard + Mesures Additionnelles



Aucune, application des Précautions Standard

Mesures de protection/prévention pour le personnel

Hygiène des mains



Hygiène des mains selon les 5 indications de l'OMS avec la solution hydro-alcoolique

Gants

-  Si risque de contact avec des liquides biologiques, muqueuses, peau lésée
-

Blouse de protection

-  Si risque de projections de liquides biologiques
-

Masque

-  Si risque de projections de liquides biologiques
 -  Lors de symptômes respiratoires
-

Lunettes de protection

-  Si risque de projections de liquides biologiques
-

Nettoyage et désinfection

Matériel de soins

-  Utiliser le détergent/désinfectant usuel

- Retraiter le matériel à usage multiple après chaque utilisation et en fonction du niveau de risque
-

Lit et literie

- Se désinfecter les mains avant toute manipulation du linge propre
 - Utiliser les sacs à linge usuels
 - Ne pas remplir les sacs à linge sale au-delà du 2/3 de leur capacité
-

Environnement

- Utiliser le détergent/désinfectant usuel pour l'entretien quotidien
 - Entretien de l'environnement direct du patient 1x par jour
 - Les surfaces souillées par des liquides biologiques doivent être nettoyées/désinfectées immédiatement
-

Déchets

- Elimination des déchets selon les filières habituelles
-

Déclaration du cas

Déclaration au médecin cantonal



Déclaration du médecin dans un délai de 1 semaine
